

« Il faut mieux contrôler les PPP »

LE SOIR
20/3/2010

Didier Gosuin chef de file de l'opposition MR, ne lâche pas prise. Il estime que la fermeture inopinée par l'exploitant privé Aquiris de la station d'épuration de Bruxelles-Nord en décembre dernier ne se serait pas produite si la ministre Evelyne Huytebroeck (Ecolo) n'avait pas commis de graves fautes de gestion. Selon le député, ces erreurs auraient été évitées si l'Olivier avait suivi sa proposition d'ordonnance d'encadrement des partenariats public-privé (PPP). « *Aujourd'hui, elle essaye de masquer ses erreurs en mettant idéologiquement les PPP en cause. Ce n'est pas sérieux.* »

Les PPP (montages contractuels entre l'autorité publique et le privé dans le cadre d'un investissement ou d'une nécessité budgétaire) sont chose courante à Bruxelles. Encore faut-il faire en sorte que les deux partenaires soient sur pied d'égalité. « *C'est après l'expérience Aquiris que cette idée d'ordonnance m'est venue,* poursuit le député. *C'était la pre-*

mière fois que la Région créait un PPP de cette envergure. »

Ce projet d'ordonnance date de 2006 mais l'Olivier n'en avait pas voulu. « *Dans cette proposition d'ordonnance, dit Didier Gosuin quatre ans plus tard, je ne faisais que reprendre ce que disent l'Europe et la législation flamande. J'y ai ajouté deux choses : la création d'une structure mixte et permanente de suivi et la mise sur pied d'une instance d'arbitrage en cas de conflit judiciaire. Si ces deux garde-fous avaient été installés, nous n'en serions pas là avec Aquiris.* »

En tout cas, les PPP se multiplient à Bruxelles (dernier en date : Villo). Au sein de la majorité, les partis y sont favorables avec cependant une réticence de la part d'Ecolo, admet Françoise Schepmans (MR). Aujourd'hui, Didier Gosuin ressort son texte de 2006. Va-t-il passer à nouveau à la trappe ? On sait que le gouvernement Picqué travaille aussi sur une ordonnance encadrant les PPP. ■ **FRANÇOIS ROBERT**